

Québec, le 29 mai 2008

Monsieur François Picard
Vice-président du comité exécutif
Responsable du transport et de l'aménagement du territoire
Ville de Québec
2, rue des Jardins
C. P. 700, succ. Haute-Ville
Québec (Québec) G1R 4S9

Objet : Circulation de transit dans le quartier Saint-Jean-Baptiste et les suites au dépôt d'une pétition des résidants de la rue D'Aiguillon

Monsieur le vice-président,

Suite à notre rencontre du 29 avril dernier et au dépôt de la pétition au Conseil municipal du 20 mai par les résidants de la rue d'Aiguillon, nous souhaitons être informés rapidement de l'état d'avancement de notre dossier qui a d'ailleurs reçu l'appui unanime des conseillers de l'arrondissement La Cité. En réponse à la question formulée par le représentant du Comité Action D'Aiguillon lors de la période de questions du Conseil municipal, vous avez déclaré avoir demandé à la division des transports d'analyser le dossier du transit dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Nous vous rappelons le libellée de la pétition déposée :

«Nous, citoyens de la rue d'Aiguillon, demandons au Conseil municipal d'intervenir et de mandater formellement le Service des transports d'apporter les correctifs nécessaires pour diminuer de façon tangible et définitive la circulation de transit dans le quartier Saint-Jean-Baptiste et plus particulièrement sur la rue d'Aiguillon».

Le statu quo est inacceptable. Nous vous rappelons que le dossier de la circulation de transit dans le quartier est en analyse depuis 2004 à la division des transports et rien n'a été fait depuis ce temps. Le 16 janvier dernier, une rencontre de travail a été organisée avec des représentants de la division des transports. À la demande des fonctionnaires, nous avons alors officiellement déposé pour analyse, le 23 janvier 2008 quelques pistes de solution que nous avons élaborées. Il avait alors été convenu de tenir une seconde rencontre de travail avant la fin février¹ pour faire le point sur ces scénarios et des alternatives possibles. Depuis, la division des transports n'a daigné nous donner aucune nouvelle, malgré plusieurs relances de notre part. Ce manque de respect est inacceptable et vous comprendrez que dans ces circonstances, nous ne pouvons que douter de la bonne foi de la division des transports dans ce dossier.

¹ Délai qui avait ensuite été repoussé d'un mois.

Il est aujourd'hui évident qu'aucune consultation publique ne pourra être tenue avant l'été. Mais le dossier doit continuer de progresser. En conséquence nous souhaiterions :

1. Que la division des transports donne suite à la rencontre du 16 janvier en fixant une seconde rencontre de travail avant le 24 juin et qu'en plus des commentaires sur les différentes mesures proposées, des propositions concrètes nous soient soumises lors de cette rencontre;
2. Que plusieurs mesures ne demandant pas de consultations publiques soient mises en place avant l'été :
 - ✓ Panneau «Circulation locale seulement» installé à l'entrée de la rue d'Aiguillon (au coin Honoré-Mercier);
 - ✓ Panneaux « Arrêt » ajoutés aux intersections entre la rue d'Aiguillon et les rues Saint-Augustin et Sainte-Marie;
 - ✓ Surveillance policière accrue pour faire respecter la signalisation et les limites de vitesse;
 - ✓ Panneau indiquant la zone scolaire et la vitesse de 30 km/h, recommandée par le ministère des Transports pour une telle zone.
3. Que des interventions ne nécessitant pas de consultations publiques soient faites pour les rues transversales où il y a un problème de transit aux heures de pointe²;
4. Que vous vous assuriez que des propositions d'intervention au problème de la rue d'Aiguillon soient formulées par la division des transports suite à la rencontre de travail, que les résidents soient impliqués dans le processus et que ce processus puisse déboucher sur des consultations publiques dès la rentrée 2008.

Nous souhaitons que le comité exécutif et la division des transports donnent les suites appropriées à nos demandes dans les plus brefs délais et soyez informé que les citoyens de la rue D'Aiguillon sont déterminés à se faire respecter.

Dans cette recherche de solutions, nous vous assurons de notre entière collaboration.

Recevez, Monsieur le vice-président, nos meilleures salutations,

Véronique Laflamme
Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

c.c. M. Marc des Rivières, directeur de la division des transports
M. Pierre Maheux, conseiller municipal du district électoral Des Faubourgs
M. Maxime Routhier, président du Conseil de quartier

² Pour ce point précis, nous vous référons au document présenté le 16 janvier et déposé le 23 janvier dernier dans lequel nous proposons quelques pistes de solutions pour les rues Sainte-Geneviève, Sainte-Madeleine et Sant-Augustin.